



BNP PARIBAS

L'Administrateur Directeur Général

Ethique et Investissement

Monsieur Geoffroy de Vienne
93, rue de Sèvres
75 006 PARIS

Paris, le 26 septembre 2014

Monsieur Le Président,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de votre courrier datant du 25 juillet 2014 à propos du sujet dit des « embargos américains » et à souligner que je comprends votre préoccupation et votre requête.

Dans le cadre du plan de remédiation, deux mesures spécifiques sont en cours de mise en œuvre : la création d'un département « Sécurité Financière Groupe » aux Etats-Unis au sein de la fonction Conformité Groupe et le traitement et le contrôle interne via la succursale de New York de la totalité des flux en dollars du Groupe.

Au-delà de ces mesures et afin de permettre au Groupe de se développer dans des conditions optimales de sécurité, pour l'ensemble de ses clients, de ses métiers et de ses géographies, BNP Paribas procède à une évolution majeure de son dispositif de contrôle interne et un renforcement des moyens et procédures qui lui sont alloués.

Comme annoncé fin juillet 2014¹, l'évolution du système de contrôle interne du groupe BNP Paribas se structure, d'une part, autour de trois initiatives :

1/ Intégration verticale des fonctions Conformité et Juridique, afin de garantir leur indépendance et leur autonomie de moyens, sur le modèle des fonctions Risques et Inspection Générale. L'organisation de ces quatre fonctions de supervision et de contrôle du Groupe, avec un rattachement hiérarchique de la totalité de leurs équipes dans le monde, indépendamment des métiers et géographies, sera ainsi alignée.

2/ Création d'un « Comité Groupe de Supervision et de Contrôle » bimensuel, présidé par le Directeur Général, pour assurer la cohérence et la coordination des actions conduites. Il réunira les responsables des quatre fonctions concernées - Conformité, Juridique, Risques et Inspection Générale - qui rapporteront directement au Directeur Général.

¹ Communiqué de Presse, *BNP Paribas renforce son dispositif de contrôle*, 31 juillet 2014

3/ Création d'un « Comité Ethique Groupe », comprenant des personnalités qualifiées extérieures, pour piloter l'orientation et le suivi du Code de Conduite du Groupe et les politiques sur des secteurs d'activité et des pays sensibles.

D'autre part, les moyens alloués à la Conformité seront encore renforcés. L'ensemble des équipes bénéficiera d'une augmentation d'effectifs et du nombre de programmes de formation, dont le contenu sera amplifié. Les outils de contrôle interne, comme les logiciels de filtrage des transactions et les procédures de revue périodique obligatoire du portefeuille de clients et de « Know Your Customer », seront renforcés. Une équipe dédiée à la mise en place d'un plan de remédiation est créée afin de conduire à bien la mise en conformité des métiers. Quant à l'Inspection Générale, elle augmentera la fréquence de revue des principaux sites actifs en dollar US, notamment grâce à la création d'une équipe spécialisée dans les questions de conformité et de sécurité financière.

Ces engagements sont importants ; nous sommes totalement mobilisés pour leur mise en œuvre. Nous restons, bien sûr, à votre disposition avec François Villeroy de Galhau et Laurence Pessez, déléguée RSE du Groupe. Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Laurent Bonnafé

